



Paris, le 23 septembre 2015

***Lettre d'accompagnement appel d'offres VEM***

Madame, Monsieur,

La mise en place d'une Veille Économique Mutualisée de la filière forêt-bois appelée « VEM », outil de filière est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années par les organisations professionnelles et les administrations en charge de la filière forêt-bois.

Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de l'appel à candidatures afin de sélectionner le prestataire qui aura pour mission de mettre en place un système de veille économique mutualisée de la filière forêt-bois, représentée dans le cadre du présent appel à candidatures par l'interprofession nationale France Bois Forêt.

Sachez que l'appel d'offres a été élargie par sa diffusion simultanée sur les sites internet de *France bois forêt .fr* et du *Codifab.fr*, à compter du 23 septembre 2015.

Les prestataires candidats ont **jusqu'au 30 novembre 2015 minuit**, le cachet de la poste faisant foi, pour manifester leur intérêt et formuler leur proposition. L'offre devra être envoyée sous forme de rapport papier à l'adresse suivante :

Sous pli fermé comportant la mention : « *Ne pas ouvrir avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015– Appel à candidatures VEM* » :

**France Bois Forêt**  
**Interprofession nationale de la filière forêt bois**  
**CAP 120**  
**120, avenue Ledru Rollin**  
**75011 Paris**

Les prestataires candidats devront détailler dans leurs rapports leur perception du besoin exprimé dans cet appel à candidature, les réponses précises qu'ils y apportent et les éventuelles conditions qu'ils proposent.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Jean-Emmanuel Hermès**  
Directeur général